

Chers clients,

Nous sommes fiers de vous annoncer qu'Ardent Mills, une entreprise engagée à la poursuite de l'innovation, adoptera une nouvelle plateforme technologique qui aidera à simplifier nos opérations.

En mai 2014, nous annonçons qu'il y aurait une certaine période d'adaptation pour que nous soyons pleinement opérationnels et que notre but d'aligner notre personnel, nos procédés et nos outils est crucial afin de bien vous servir dès sa mise en place.

À partir du 1^{er} mars 2016, nous introduirons CarrierPoint à l'ensemble de nos activités canadiennes, notre nouvel outil d'exécution des tâches de soumission, de messagerie pour le statut de commande, de facturation (via le portail web et EDI), de signalement de performance du transport et des procédés de paiement de fret pour nos chargements provenant des opérations canadiennes et de Innovative Bakery Resources (IRB). Les activités aux États-Unis et Porto Rico ont déjà complété la transition le 15 novembre dernier.

TransCore, notre fournisseur pour CarrierPoint, vous contactera dans les semaines qui suivent pour vous introduire et vous expliquez le fonctionnement du portail web et d'EDI, si ce n'est pas déjà fait. Nous croyons et espérons que vous trouverez en CarrierPoint un outil efficient qui facilitera vos relations d'affaires avec Ardent Mills.

Certaines tâches demanderont votre assistance avant le lancement.

Tâches de transition pour expédition

Comptes fournisseurs de frets

1. Tous les comptes portant une date d'expédition ou de service antérieur au 1^{er} mars 2016 devraient être soumis par nos procédés actuels. Nous vous prions de les soumettre avant le 15 mars 2016.
2. Comptes de fret pour des chargements après le 1^{er} mars :
 - Tous les comptes touchant le transport de ligne lourd devront être soumis avec l'aide de CarrierPoint à l'aide du portail web ou par des transactions EDI 210. Cette requête nous permettra de faire un compte unique propre à chaque chargement. Nous vous demandons de bien inclure tous les comptes accessoires pour chaque chargement au moment de la facturation. (Par exemple : la facturation de transport lourd, FSC, etc.)
 - Tout autre compte fournisseur n'étant pas directement lié au transport de ligne lourd devra être envoyé à l'adresse suivante : Misc_Trans_Payables@ardentmills.com

TransCore –CarrierPoint

Note: Les soumissions pour les chargements livrables à partir du 1^{er} mars devraient commencer approximativement le 23 février 2016. Vous ne devriez pas recevoir de soumissions provenant de nos anciens systèmes pour des chargements livrables à partir du 1^{er} mars.

Pour nos transporteurs utilisant EDI :

1. Nous vous demandons de coopérer avec TransCore pour Testing 204.
2. S'il vous plait confirmer avec TransCore votre délai pour compléter le programme.
3. Si votre utilisation du système EDI n'est pas confirmée, vous devrez confirmez immédiatement
 - N'oubliez pas de confirmer avec vos contacts.
 - Confirmez également que vous serez dans une position pour compléter EDI avant le 21 février. Sinon, vous devrez utiliser le portail web.

Pour les transporteurs utilisant le portail web :

1. Vous serez contactés par TransCore pour la prise de rendez-vous pour la formation.
2. La formation comprendra :
 - Les instructions d'ouverture et d'accès à votre compte Carrierpoint
 - Visionnement et acceptation d'appels d'offres.
 - Contrôle et mise à jour des chargements.
 - Prise des dispositions pour l'expédition ou la livraison d'un chargement.
 - Instructions sur les mises à jour des statuts et autres communications.
 - Révision des frais et génération d'une preuve de livraison pour enclencher le procédé de paiement.
 - Génération d'une confirmation de livraison manquée.

Conformité des transporteurs

Pour des raisons de conformité, nous mettrons à jour votre dossier. Nous utiliserons DAT Onboarding et Carrier Watch pour nos besoins d'informations et de documentation. À votre convenance pendant le prochain mois, nous vous demandons de vous diriger au <https://onboarding.dat.com/ardent> pour vous enregistrer ou pour mettre à jour votre profil.

Assurez-vous d'avoir complété ce qui suit:

- Profile – General, Paiement, Contact, MC#/DOT# et SCAC.
- Info TAX W9 – signé et daté.
- Preuve de couverture d'assurance
- Signer votre formule d'éligibilité pour les contrats fédéraux.
- Signer votre entente d'accès réseau Ardent Mills.

Nos relations avec chacun de nos partenaires de transport sont très importantes et nous vous remercions de prendre le temps de supporter notre transition. Nous espérons que cette transition sera une expérience plaisante et bénéfique pour votre organisation.

Ardent Mills maintiendra le niveau de service dont vous vous attendez de notre part. Nous croyons que notre choix d'implanter de nouvelles technologies ne fera que rendre l'expérience cliente meilleure. Toute transition requiert certains ajustements et nous vous demandons de bien vouloir faire preuve de patience pendant l'implantation de nos nouveaux procédés.

Si vous avez des questions ou un besoin d'assistance, nous vous invitons à contacter votre contact Ardent Mills régulier ou Charity Zeigler au 720-726-8828 ou encore Charity.Zeigler@ardentmills.com.

Sincèrement,

Dave Venberg

Directeur senior des transports et de la logistique